



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4819

Lundi 05 Avril 2010

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 4 668.29

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base I 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : - 0,78%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 8,77%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE I 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIETES FINANCIERES	3315,27	-0,71%	9,37%
8300	INDICE DES BANQUES	3052,95	-0,60%	8,64%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	4711,72	-0,66%	13,50%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3659,98	-0,81%	1,53%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5005,89	-0,54%	2,42%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2319,87	-0,63%	11,39%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	2566,39	-0,61%	8,90%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1650,09	-2,82%	23,75%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1205,21	-2,07%	36,47%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1907,00	-0,97%	5,58%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	14-04-2009	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	255,800	255,800	253,000	255,800	253,000		
2	1	0,600	18-06-2009	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	13,900	13,860	13,800	13,980	13,790		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	2,460	2,460	2,400	2,460	2,390		
4	20	1,800	22-06-2009	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	30,930	31,000	31,000	31,000	31,000		
5	1	0,300	27-04-2009	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	6,900	6,810	6,810	6,810	6,810		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	22,400	22,350	22,250	22,400	22,250		
7	10	0,900	15-06-2009	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	71,540	72,050	72,110	73,000	72,050		
8	5	0,600	05-06-2009	BH - Banque de l'Habitat	29,000						
9	5	0,735	22-06-2009	TL - Tunisie Leasing	28,580	28,580	28,270	28,580	28,270		
10	10	3,000	10-06-2009	BT - Banque de Tunisie	101,990	101,900	100,100	101,900	100,000		
11	5	0,400	13-07-2009	STB - Société Tunisienne de Banque	15,980	16,000	15,710	16,000	15,700		
12	5	0,400	02-06-2009	BNA - Banque Nationale Agricole	13,210	13,210	13,300	13,400	13,210		
13	10	1,100	19-06-2009	AMEN BANK	60,000	60,300	60,000	60,300	59,200		
14	1	0,170	28-05-2009	ATB - Arab Tunisian Bank	8,800	8,800	8,710	8,800	8,710		
15	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	21,740	21,700	21,300	21,700	21,300		
16	5	1,500	01-07-2009	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	67,900	65,870	63,900	65,870	63,900	B	63,770
17	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	12,790	12,790	12,950	12,990	12,500		
18	5	0,725	23-04-2009	CIL - Compagnie Internationale de leasing	38,000	37,990	36,700	37,990	36,700		
19	1	0,150	01-06-2009	ATL - Arab Tunisian Lease	5,500	5,500	5,500	5,500	5,500		
20	1	0,250	01-06-2009	PGH - Poulina Group Holding	7,800	7,800	7,800	7,800	7,600		
21	10	19,300	13-07-2009	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	162,500	162,500	158,000	162,500	158,000		
22	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	123,990	120,350	124,900	124,900	120,350		
23	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	16,800	17,000	16,760	17,180	16,760		
24	10	1,000	30-06-2009	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	89,900	87,500	87,500	87,500	87,500		
25	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	4,030	4,000	3,880	4,000	3,880	B	3,820
26	5	0,300	31-07-2009	ELECTROSTAR	8,770	9,030	9,030	9,030	8,900		
27	5	0,300	01-07-2009	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	12,400	12,300	12,300	12,300	12,300		
28	5	0,700	13-07-2009	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	17,900	17,600	17,600	17,600	17,600		
29	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,300	2,300	2,290	2,300	2,280		
30	1	0,150	08-06-2009	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	8,650	8,400	8,720	8,720	8,400		
31	1	0,350	10-06-2009	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	12,900	12,850	12,700	12,850	12,700		
32	1	0,120	01-07-2009	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	4,300	4,230	4,230	4,250	4,230		
33	5	0,290	10-06-2009	EL WIFACK Leasing	18,800	18,250	18,500	18,750	18,250		
34	1	0,270	01-06-2009	Société ESSOUKNA	7,940	8,290	8,410	8,410	8,250	H	8,420
35	1	0,270	04-05-2009	ADWYA - Société Adwya	7,720	7,670	7,680	7,700	7,620		
36	1	0,250	20-05-2009	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	5,990	5,960	5,830	5,960	5,820		
37	1	0,600	15-07-2009	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	11,950	11,900	11,880	11,900	11,850		
38	1	0,060	31-07-2009	Société Les Ciments de Bizerte	7,400	7,400	7,300	7,400	7,300		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
39	25	10,500	23-06-2009	Air Liquide Tunisie	303,970	309,970	309,970		
40	5	1,060	20-05-2009	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	60,260	62,060	62,060		
41	10	1,500	27-03-2009	Placements de Tunisie - SICAF	43,400				
42	5	2,000	08-05-2009	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	68,000	65,960	65,960		
43	10	3,500	31-07-2009	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	50,500	51,010	51,480		
44	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	5,200				
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	27,800				
46	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	3,100				
47	5	0,700	14-05-2009	SALIM - Société d'Assurances SALIM	20,880	21,510	21,510		
48	1	0,100	06-07-2009	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,580	1,600	1,600		
49	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	32,350	31,380	31,380		
50	5	0,500	31-07-2009	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	12,460				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
51	5	0,500	31-07-2009	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	18,990					H	19,840

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
52	1			Société SERVICOM	3,310	3,360	3,360		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	GROUPE 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHANEE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A									
53	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010					
54	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014					
55	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014					
56	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015					
57	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012					
58	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013					
59	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016					
60	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022					
61	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017					
62	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018					
63	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013					
64	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016					
65	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019					
66	BTA 2ANS 4,3% AOUT 2011	V. F. : 1 000 Dinars	B0811	05-08-2011					
LES EMPRUNTS									
67	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2009				
68		EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09	BTE9	15-09-2019					
69	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 5ans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2010				
70	BH	EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014	07-12-2009				
71		EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9A	31-12-2024					
72		EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9B	31-12-2024					
73	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2009				
74	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,0% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2009				
75		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2009				
76		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2009				
77		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	31-07-2009				
78		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012	31-07-2009				
79		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012	27-12-2009				
80		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012	27-12-2009				
81		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013	28-01-2010				
82		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013	28-01-2010				
83		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013	30-06-2009				
84		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013	30-06-2009				
85		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11	TL82F	27-11-2013	27-11-2009				
86		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11	TL82V	27-11-2013	27-11-2009				
87		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01	TL83F	27-01-2014					
88		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01	TL83V	27-01-2014					
89		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03	TL91F	02-03-2014	02-03-2010				
90		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03	TL91V	02-03-2014	02-03-2010				
91		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,65% j. 25/09	TL95F	25-09-2014					
92		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 25/09	TL95V	25-09-2014					
93		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 29/03	TL92F	29-03-2015					
94		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Variable 5ans AP TMM+6,25% j. 29/03	TL92V	29-03-2015					
95	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024	15-05-2009				
96		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028	15-05-2009				
97		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033	15-05-2009				
98		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02	STB82	18-02-2025	18-02-2010				
99	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04	BNA9S	07-04-2024					
100	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2009				
101		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2010				
102		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023					
103		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028					
104		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09	ABS9F	30-09-2024					
105		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09	ABS9V	30-09-2024					
106	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2009				
107		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2009				
108		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2009				
109		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2009				
110		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA1 7ans AP à TMM+0,5% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA1	20-05-2016					
111		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA2 10ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA2	20-05-2019					
112		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB1	20-05-2024					
113		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB2	20-05-2029					
114	UIB	EO UIB 2009 - IA 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019					
115		EO UIB 2009 - IB 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024					
116		EO UIB 2009 - IC 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029					
117	CIL	EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2009				
118		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2009				
119		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2009				
120		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2009				
121		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/11	CL51F	14-10-2012	14-10-2009				
122		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/11	CL51V	14-10-2012	14-10-2009				
123		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013	11-01-2010				
124		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013	11-01-2010				
125		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013	22-02-2010				
126		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013	22-02-2010				
127		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013	29-08-2009				
128		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013	29-08-2009				
129		EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85F	15-01-2019	15-01-2010				
130		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85V	15-01-2019	15-01-2010				
131		EO CIL 2009 / 1 Fixe 5ans AP à 5,5% j. 20/07	CL91F	20-07-2014					
132		EO CIL 2009 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1% j. 20/07	CL91V	20-07-2014					
133		EO CIL 2009 / 2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 15/09	CL92F	15-09-2014					
134		EO CIL 2009 / 2 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 15/09	CL92V	15-09-2014					
135		EO CIL 2009 / 3 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 29/01	CL93F	29-01-2015					
136		EO CIL 2009 / 3 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 29/01	CL93V	29-01-2015					
137	BTKD	EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011	18-12-2009				

*: Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHANCE	ECHANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE											
138	ATL	EO ATL 2006 / I 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2009	100,010					
139		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012	31-08-2009	100,020					
140		EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012	31-08-2009	100,000					
141		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2009	100,030					
142		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2009	100,000					
143		EO ATL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013	30-05-2009	100,030					
144		EO ATL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013	30-05-2009	100,000					
145		EO ATL 2009 5ans AP à 5,5% j. 05/05	ATL9	05-05-2014		100,000					
146		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016		100,000					
147		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016		100,000					
148		EO ATL 2009-3 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 30/12	AT93F	30-12-2014		100,000					
149		EO ATL 2009-3 Variable 5ans AP à TMM+0,625% j. 30/12	AT93V	30-12-2014		100,000					
150	UTL	EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2009	101,510					
151	Meublutex	EO Meublutex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016		100,000					
152		EO Meublutex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016		100,000					
153		EO Meublutex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016		100,000					
154		EO Meublutex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016		100,000					
155		EO Meublutex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016		100,000					
156		EO Meublutex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016		100,000					
157		EO Meublutex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016		100,000					
158	ATTIJARI	EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010	30-07-2009	101,200					
159	LEASING	EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLAF	20-02-2011	20-02-2010	100,060					
160		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLBV	20-02-2011	20-02-2010	100,000					
161		EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Fixe 5ans IF à 5,5% j. 25/01	TJL9F	25-01-2015		100,000					
162		EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Variable 5ans IF à TMM+1,0% j. 25/01	TJL9V	25-01-2015		100,000					
163	AIL	EO AIL 2005 Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP 6,5%	OAI5A	16-08-2010	16-08-2009	100,010					
164		EO AIL 2005 Tr. 2 Gar. BTKD 5ans AP 6,5%	OAI5B	16-08-2010	16-08-2009	100,000					
165		EO AIL 2007 5ans AP 6,875% j.17/12	AIL7	17-12-2012	17-12-2009	100,000					
166		EO AIL 2008 5ans AP 6,5% j.30/09	OAIL8	30-09-2013	30-09-2009	100,000					
167		EO AIL 2009 / I 5ans AP 6,5% j.23/02	AIL91	23-02-2014		100,020					
168	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7A	10-04-2015	10-04-2009	100,000					
169		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7B	10-04-2015	10-04-2009	100,000					
170		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7C	10-04-2015	10-04-2009	100,000					
171	SEPCM	EO SEPCM 2002 Gar. BS 7ans AP à 7,5% j. 01 / 04	OSEPC	31-03-2010	31-03-2009	100,000					
172	MOURADI	EO AFRICA 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRA	16-09-2010	16-09-2009	100,000					
173	AFRICA	EO AFRICA 2003 Tr. B Gar. BH 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRB	16-09-2010	16-09-2009	100,000					
174		EO AFRICA 2003 Tr. C Gar. ATB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRC	16-09-2010	16-09-2009	100,000					
175		EO AFRICA 2003 Tr. D Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRD	16-09-2010	16-09-2009	100,000					
176	El Kantaoui	EO SELIMA CLUB 2002 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 19/06	OSLMA	18-06-2010	18-06-2009	100,000					
177		EO SELIMA CLUB 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 19/06	OSLMB	18-06-2010	18-06-2009	100,000					
178	SITS	EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAA	10-06-2011	10-06-2009	100,000					
179		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. B Gar. BTE 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAB	10-06-2011	10-06-2009	100,000					
180		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. C Gar. BNA 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAC	10-06-2011	10-06-2009	100,000					
181		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. D Gar. AB 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAD	10-06-2011	10-06-2009	100,000					
182	UNION DE	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUIFA	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
183	FACTORING	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 2 Gar. AB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUIFB	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
184		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 4 Gar. AB 5ans AP à TMM+1% j. Le 01/09	OUIFBV	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
185		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 3 Gar. ATB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUIFC	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
186		EO UNIFACTOR 2006 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OUIF6F	30-11-2011	30-11-2009	100,000					
187		EO UNIFACTOR 2006 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OUIF6V	30-11-2011	30-11-2009	100,000					
188		EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUIF8F	14-03-2013	14-03-2010	100,020					
189		EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUIF8V	14-03-2013	14-03-2010	100,000					
190	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2009	99,500					
191	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2009	100,000					
192	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
193	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
194	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
195	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
196	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
197		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
198		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
199	Hannibal Lease	EO HL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
200		EO HL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
201		EO HL 2009-1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 07/08	HL91F	07-08-2014		100,000					
202		EO HL 2009-1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 07/08	HL91V	07-08-2014		100,000					
203		EO HL 2009-2 Fixe 5ans AP à 5,5% j. 25/09	HL92F	25-09-2014		100,000					
204		EO HL 2009-2 Variable 5ans AP à TMM+1% j. 25/09	HL92V	25-09-2014		100,000					
205	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTIJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
206	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
207	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
208	Mouradi -SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015	12-09-2009	100,060					
209	C H O	EO Sté de Condition. des Huiles d'Olives Gar. BIAT 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 19/11	CHO9	19-11-2019		100,000					
210	CHO Company	EO CHO Company 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 31/12	CHOC9	31-12-2019		100,000					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHANCE	ECHANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
211	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P1 2.89 ans à TMM + 0,5%	FIB1	Janvier 2012	15-02-2010	100,00					
212		FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIB2	Octobre 2016	15-02-2010	100,00					
213	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P1 3.21 ans à TMM+ 0,5%	F2B1	Juillet 2013	15-02-2010	100,00					
214		FCC BIATIMMO2 Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2B2	Juillet 2016	15-02-2010	100,00					
215		FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2B3	Avril 2020	15-02-2010	100,00					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE						INDICATEUR	SEUIL
216				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	39,360		38,740	38,740	
217				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	8,170				
218				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	6,130				
219				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	14,300				
220				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	9,540				

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS - SUITE	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
231				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	2,000				
232				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,280				
233				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	5,340				
234				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	3,170				
235				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,930				
236				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	1,750				
237				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,340				
238				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,990				
239				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,670				
240				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	13,930				
241				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	9,290				
242				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	6,630				
243				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,980				
244				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,580				
245				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,550				
246				Tunisie Leasing (da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,530				
247	5			Tunisie Leasing NS j 01-07-2009 - TLSS9	28,210				
248				Tunisie Leasing (da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,440	0,380	0,380		
249				Tunisie Leasing (da. 1/69. 01/02/2010 - TSL10)	0,410	0,360	0,360		
250				Tunisie Leasing NG j 01-01-2010 - TGL10	27,850				
251				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	26,170				
252				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	84,560	26,180	26,180		
253				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	35,230				
254				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	80,540				
255				BT (da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	50,050				
256				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	213,580				
257				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	122,050				
258				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	104,610				
259				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	69,740				
260				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	50,720				
261				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	38,500	30,000	30,000		
262				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	35,000	25,000	25,000		
263				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	31,770				
264				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	30,890				
265				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	25,330	23,000	23,000		
266				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	15,500				
267				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	27,910				
268				BNA (da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	1,320				H
269	5			BNA NS lib 100% j 01-01-2009 - BNAS9	13,010	12,800	12,800		
270	4			TUNISIE LAIT NS lib 25% j 01-01-2009 - TLNS9	1,300				
271				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	6,960				
272				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	5,990				
273				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	2,620				
274				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	2,760				
275				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	4,730				
276				AMEN BANK (da. 3/37. 28/12/2009 - ABDA9)	4,780	4,500	4,500		
277	10			AMEN BANK NV j 01-01-2010 - ABNV9	58,900	57,490	57,490		
278				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,440				
279				ATB (da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,880				
280				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,640				
281				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	4,220				
282				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,610				
283				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	17,210				
284				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	11,570				
285				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	11,770				
286				CIL (da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	7,600				
287				ATL (da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	1,100				
288				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,310				
289				SMG (da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	68,180				
290				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	6,250				
291				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	5,900				
292				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	4,500				
293				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	1,860				
294				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,760				
295				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	5,650				
296				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	5,210				
297				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	10,570				
298				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	27,450				
299				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	2,760				
300				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,540				
301				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,590				
302				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,170				
303				ATTIJARI LEASING Action Rompue - TJLR	7,120			B	6,910
304				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	6,060				
305				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,800				
306				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,760				
307				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,320				
308				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,510				
309				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,390				
310				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,250				
311				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,120			B	
312				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,960				
313				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,790				
314				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,910				
315				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	3,230				
316				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,500				
317				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,820				
318				TPR (da. 1/1149. 20/06/2008 - TPR08)	0,510	0,400	0,400		
319				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	0,750				H
320				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,970				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
321	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	4,800	4,800	4,800		
322	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	6,750	6,950	6,950		
323	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	13,100	13,490	13,500		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

MARCHE HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
324				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,590				
325				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,140				
326				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,110				
327				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,110				
328				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,210				
329				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,530				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS		DERNIERE ECHANCE	ECHANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS						
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2009			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2009			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2009			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2009			

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
Comptoir National Tunisien - CNT	5	22.000	19-03-2010	22.000		108	FPG	30-04-2010	12-04-2010

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME -OPF- ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE REASSURANCE «TUNIS RE»

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au marché principal des titres de capital de la Cote de la Bourse, la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » ouvre son capital social au public à hauteur de 22,22% par augmentation de capital par voie de souscription publique -OPS- et qui sera réalisée aux conditions ci-après:

Admission des actions de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » au marché Principal de la Cote de la Bourse :

La Bourse a donné, en date du 04/02/2010, son accord de principe pour l'admission des actions de la société « Tunis Re » au marché principal de la cote de la Bourse.

• Autorisation d'augmentation du capital :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12/01/2010 a décidé d'augmenter le capital social de 35 000 000 dinars à 45 000 000 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 10 000 000 dinars et l'émission de 2 000 000 actions nouvelles au prix d'émission de 7 dinars l'action, représentant un nominal de 5 dinars et une prime d'émission de 2 dinars à libérer intégralement à la souscription.

• Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12/01/2010 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

• Cadre de l'offre :

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, représentant 22,22% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

I - Présentation de la société :

Dénomination : «Tunis Re»

Siège social : Avenue Mohamed V -BP 29 -1073 Tunis-

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 25/03/1981

Capital social : 35 000 000 dinars divisé en 7 000 000 actions ordinaires de valeur nominale cinq (5) dinars entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet principal:

- La réalisation des opérations de réassurance ou de rétrocession de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.

Classification sectorielle selon l'ICB : La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » fera partie des valeurs appartenant au supersecteur « Assurance »

2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **05/04/2010** au **16/04/2010 inclus**.

3- Date de jouissance des actions nouvelles à émettre:

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du **1er janvier 2010**.

4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Tunis Re» a été fixé à **7 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

5- Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société «Tunis Re» exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°**03 135 120 0321 046263 87** ouvert auprès de la succursale de la BNA.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de 2 000 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 22,22% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/01/2010.

Les actions offertes dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme seront réparties en cinq catégories :

- **Catégorie A :** 40% des actions offertes, soit 800 000 actions seront réservées aux OPCVM sollicitant au minimum 500 actions. Les souscripteurs de cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels ;

- **Catégorie B :** 20% des actions offertes, soit 400 000 actions seront réservées aux institutionnels (autres que les OPCVM) sollicitant au minimum 500 actions et au maximum 40 000 actions ;

- **Catégorie C :** 20% des actions offertes, soit 400 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales (autres que les institutionnels et OPCVM) tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 501 actions et au maximum 40 000 actions ;

- **Catégorie D :** 19% des actions offertes, soit 380 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères (autres que les institutionnels et OPCVM) sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 500 actions ;

- **Catégorie E :** 1% des actions offertes, soit 20 000 actions seront réservées au personnel de « Tunis Re ».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale;

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal;

- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce;

- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR;

- Pour les personnes étrangères: le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 20 actions ni supérieur à 0,5% du capital social soit 45 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 450 000 actions pour les institutionnels. .

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie. En outre, les demandes de souscription de la catégorie A ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de souscription. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;

- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME -OPF- ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ TUNISIEENNE DE REASSURANCE «TUNIS RE»

(SUITE)

7- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Tunis Re» a été fixé à **7 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la Société «Tunis Re» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des établissements domiciliataires au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

8- Mode de répartition des titres :

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en cinq catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital de la société après augmentation	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A	800 000	8,89%	40%
Catégorie B	400 000	4,44%	20%
Catégorie C	400 000	4,44%	20%
Catégorie D	380 000	4,22%	19%
Catégorie E	20 000	0,22%	1%
Total	2 000 000	22,22%	100%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A, B, C et E:** Les demandes de souscription seront satisfaites **au prorata** sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera reparti par la commission de dépouillement.

- **Pour la catégorie D:** Les demandes de souscription seront satisfaites **également** par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis à la catégorie D, puis à la catégorie E.

9- Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en Bourse établissent, **par catégorie**, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse, indiquant le numéro de la demande de souscription, la date de dépôt de la demande de souscription, l'identité complète des donneurs d'ordres, **telle que précisée ci-dessus**, la quantité demandée par acquéreur, le nombre total de donneurs d'ordres; le nombre total de titres demandés par intermédiaire.

Les états des demandes de souscription doivent être accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie E, la liste des demandes de souscription sera transmise par la BNA Capitaux à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous plis fermés, l'état des demandes de souscription et les supports informatiques au plus tard **le lundi 19 avril 2010 à 17h00**.

Les modèles des états des demandes de souscription sont mis, par la Bourse, à la disposition des intermédiaires en bourse.

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au Centre Babel -Montplaisir. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

10-Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, **le mardi 20 avril 2010**, à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

11-Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

12-Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions anciennes de la société «Tunis Re» sont prises en charge par la STICODEVAM à compter du 17/03/2010 sous le code ISIN TN0007380017.

Les actions nouvelles de la société à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

13- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

14- Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période de 6 mois à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de « Tunis Re », sera établi entre la BNA Capitaux - Intermédiaire en bourse et les actionnaires de « Tunis Re » : BNA et STAR portant sur 10% du produit de l'Offre à Prix Ferme, réparti en un montant de 700 000 dinars et 100 000 actions. Ces dernières ne peuvent être utilisées dans le cadre du contrat de liquidité qu'à partir de la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2009, date à laquelle les actions anciennes et nouvelles seront assimilées.

15- Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société « Tunis Re » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 10-693 du 19 mars 2010, est mis à la disposition du public auprès de la société «Tunis Re», de la BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.org.tn) et de la Bourse (www.bvmt.com.tn).

AVIS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ADWYA

La Société ADWYA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 mars 2010, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2009 à partir du **mardi 04 mai 2010**, à raison de **0d,270** par action.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR -TUNISAIR-

TUNISAIR informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 mars 2010 a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2009 et a arrêté les états financiers relatifs au même exercice qui ont été soumis aux commissaires aux comptes.

Ces états montrent que la compagnie a pu juguler la baisse de l'activité malgré un environnement internationale de plus en plus difficile.

En effet, malgré que le chiffre d'affaires est passé de 1 116 Millions de Dinars à 996 Millions de Dinars, le résultat provisoire net enregistré s'est élevé à 60,4 Millions de Dinars contre 32,7 Millions de Dinars en 2008 ce qui permettra de renforcer les fonds propres de la compagnie.

COMMUNIQUE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE - SOTUVER -

Faisant suite à l'article paru dans le site web (AFRICAN MANAGER) et relatif à l'arrêt four programmé en été 2010, la Sotuver apporte les précisions suivantes :

La Société Tunisienne de Verrerie procédera prochainement à la révision intermédiaire de son four de fusion, cet arrêt technique programmé depuis un an a été décalé pour l'été prochain en raison de la bonne conduite du four et du bon comportement de ce dernier dont le tirage net a été augmenté de 14% en 2009.

S'agissant d'une industrie à feu continu et comme pour les industries similaires à savoir les cimenteries, les briqueteries etc.... cet arrêt n'a aucun caractère exceptionnel et il est tout à fait classique de procéder à mi campagne au remplacement des réfractaires et des empilages de régénérateurs.

Cet arrêt technique bien planifié, permettra d'apporter des améliorations au niveau de la fusion du verre et de mettre en place les actions d'économies d'énergie déjà approuvées par les instances compétentes (CTMCCV et ANME) et de faire des économies substantielles au niveau des consommations gaz et électriques.

Par ailleurs, la Sotuver profitera de cet arrêt d'environ 40 jours pour installer sa nouvelle machine de formage IS 8 sections 5" 1/2 disponible déjà sur site et améliorer ses capacités de production en prévision de la diversification de sa gamme et le lancement de nouvelles teintes pour le marché local et pour l'export.

Cet arrêt permettra également de faire une révision générale de ses équipements et d'effectuer une mise à niveau de toutes les installations de contrôle et de laboratoire afin de garantir une qualité meilleure et un suivi rigoureux de la production.

Ce programme de développement intensif lancé depuis 2009 et estimé à environ 7 millions de dinars et dont la mise en place ne devraient pas perturber les programmes de livraison et les engagements pris par la société, permettra, une fois réalisé, à la Sotuver de consolider les résultats de l'année 2009 (qui feront l'objet d'une publication détaillée ultérieurement), de raffermir sa présence sur les marchés extérieurs et de se repositionner comme une usine moderne et performante capable de répondre aux exigences de sa clientèle.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le lundi 29 mars 2010 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 4 juin 2010 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2009 de 1,800 dinar par action.

COMMUNIQUE DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -

La Compagnie Internationale de leasing informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 mars 2010 a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2009 et il a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2009 qui ont été soumis aux commissaires aux comptes. En outre, le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour:

- Approbation de l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas Cent Millions de Dinars.
- Fixation d'un dividende de 0,720 Dinar par action.

Le conseil a décidé aussi de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour décider d'augmenter le capital de 15 MDT à 20 MDT par incorporation des réserves et la distribution d'une action gratuite pour trois actions anciennes. Les actions nouvelles prendront jouissance à partir le 1er janvier 2010.

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT-SICAF -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2009.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de cet exercice.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus pour l'exercice aux Administrateurs
- Renouvellement du mandat d'administrateurs.
- Pouvoirs à donner.

Au cours de cette Assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de : 0D,340 par action.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT-SICAF -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.
- Modification de l'article 4 des statuts
- Mise en conformité des statuts.
- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS - SFBT -

Le conseil d'administration, réuni en date du 05 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **jeudi 22 avril 2010 à 09H.30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- 2- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférant aux états financiers de cet exercice ;
- 3- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Affectation des résultats ;
- 6- Quitus pour l'exercice aux administrateurs ;
- 7- Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- 8- Nomination de deux Commissaires aux comptes ;
- 9- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe SFBT arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- 10- Approbation des états financiers consolidés ;
- 11- Pouvoirs à donner.

Au cours de cette Assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de : 0D,600 par action.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1080 Tunis

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS - SFBT -

Le conseil d'administration, réuni en date du 05 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **jeudi 22 avril 2010 à 10H.00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital (par attribution gratuite d'actions) : L'augmentation de capital est d'un montant de 10 000 000 de dinars, à réaliser en deux tranches, pour porter le capital à 66 000 000 de dinars.

* Une première tranche avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2009;

* Une deuxième tranche avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2010.

- 2- Modification de l'article 6 des statuts;
- 3- Transfert du siège social;
- 4- Modification de l'article 4 des statuts;
- 5- Mise en conformité des statuts;
- 6- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1080 Tunis